FEUILLETON

Décembre 2016

La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve est heureuse de participer à la réalisation de ce Feuilleton.

Comme chaque année qui se termine, j'ai le privilège, au nom de l'ensemble de vos élus(es) municipaux, de souhaiter à tous nos résidents(es) de Ferme-Neuve un joyeux Noël et une bonne année.

Déjà l'année 2016 est derrière nous avec ses souvenirs de toute nature. Que cette période des fêtes vous permette de partager, en famille et entre amis, d'heureux moments.

Il est du devoir d'un conseil municipal de travailler pour l'ensemble de ses citoyens, et ça, d'une façon la plus équitable possible et toujours dans le respect de chacun.

Chaque année nous réserve ses surprises, et votre municipalité n'est pas épargnée par cette réalité. Le conseil a beau planifier du mieux qu'il peut l'année qui vient, mais le quotidien apporte ses imprévus. 2016 n'a pas épargné certains de nos citoyens et 2017 aura, nous imaginons, aussi ses caprices à nous faire vivre.

Le vœu de votre conseil est que le travail de concertation entre élus et citoyens devienne primordial quoiqu'il arrive. La solution ne tient pas du miracle, mais travailler pour trouver une conclusion rationnelle et réaliste demeure plus constructif.

Bonne année et beaucoup de santé et de bonheur, soyez assurés que l'ensemble de vos élus municipaux continuera en 2017 à travailler de façon responsable.

Gilbert Pilote, maire

Pauline Lauzon, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Diane Sirard, conseillère
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller

Une première compétition pour nos Libellules de Ferme-Neuve!

Mont-Tremblant

La fin de semaine du 28 au 30 octobre dernier se tenait la compétition invitation Mont-Tremblant de patinage artistique. Plusieurs patineuses du CPA Ferme-Neuve se sont illustrées. Dans la catégorie star 1, Daphnée Lemieux et Alexe Richer ont obtenu un ruban bronze et Isabelle Trudeau, un ruban argent. Puis, Alizée Doucet, Adélie Venne, Alexiane Venne, Daphnée Boisvert et Sarah-Maude Boisvert se sont méritées un ruban bronze tandis que Marie-Lee Veaudry et Mégane Sabourin ont eu un ruban argent dans la catégorie star 2. Pour leur part, Brithany Piché (star 4) et Josie Lachaine (star 7) ont toutes les deux remporté une médaille d'or. Nous tenons également à souligner les belles performances de Mégane Veaudry et Naomi Hamel. Félicitations à vous toutes !

Le CPA les Libellules de Ferme-Neuve vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

LA GUIGNOLÉE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE FERME-NEUVE

Les pompiers de Ferme-Neuve passeront dans les rues du village pour faire la cueillette des dons et des denrées non périssables qui serviront à confectionner les paniers de Noël. Il y aura également un barrage pour amasser des sous, préparez vos contributions afin d'être prêts.

Nous comptons sur la grande générosité des citoyens pour aider les plus démunis. Plusieurs personnes sont fortement éprouvées par une situation économique précaire, par la perte d'un emploi, la maladie, la dépression ou l'isolement. Votre geste fera une grande différence dans le Noël de ces gens. !

Pour ceux qui doivent s'absenter durant la collecte et qui désirent contribuer, il est possible d'apporter les denrées au Centre communautaire de Ferme-Neuve du lundi au mercredi de 8 h à 16 h et le jeudi de 8 h à 21 h.

Vous pouvez faire des dons en argent comptant ou par chèque à l'ordre du Centre communautaire de Ferme-Neuve. Merci de donner généreusement.

Ouvrez votre porte...et votre coeur pour La Guignolée!

Samedi 10 décembre

De 12h00 à 16h00

À Ferme-Neuve

Centre communautaire de Ferme-Neuve, 130, 13e Rue, 819-587-4189

Proxim

Camille Raby & Karolane Paquin, pharmaciennes

Ferme-Neuve · 819-587-3411

La pharmacie est à tournant de son histoire. Mensonges des politiciens, désinformation dans les médias, projet de loi par-dessus projet de loi, tout ceci rend le dossier complexe et difficile à déchiffrer, nous le savons. Voici un portrait évocateur écrit par un collègue pharmacien et publié le 19 novembre dans le journal *La Presse*. La confiance et le soutient de nos patients sont essentiels à la poursuite de nos opérations, merci !

Un cri du cœur

Les pharmaciens travaillent d'arrache-pied pour surveiller la thérapie médicamenteuse et assurer l'utilisation juste et adéquate des médicaments.

C'est le cœur gros que je vous écris ces quelques lignes. Ces derniers mois ont été éprouvants. J'ai peur pour mon avenir, mais surtout pour le vôtre et celui de vos proches. Je m'explique.

La profession que j'ai choisie est à un tournant majeur. Jamais autant de bouleversements se sont produits en si peu de temps. Les nouvelles des derniers jours ont été la goutte qui a fait déborder le vase.

Depuis des mois, le gouvernement libéral a décidé d'entrer en guerre contre les pharmaciens par l'entremise du ministre de la Santé, le Dr Gaétan Barrette. Les pharmaciens sont les seuls professionnels de la santé à avoir été coupés dans leur rémunération avec la politique d'austérité du gouvernement libéral ; politique qui soit dit en passant n'était aucunement justifiée selon les grands analystes financiers nord-américains. Le ministre de la Santé, le Dr Gaétan Barrette, a renié sa signature de l'entente de principe avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires et a modifié les règles du jeu. Un ministre qui renie sa signature ! De plus, le premier ministre Philippe Couillard ne fait aucune déclaration à ce sujet et accorde sa confiance à son ministre. Comme dit l'adage : qui ne dit mot consent. S'en est suivi un processus d'arbitrage, qui est en cours.

Où je veux en venir, c'est que le ministre en remet sur le dos des pharmaciens depuis deux semaines. Ce mépris à l'endroit de ma profession est injustifié. Comment peut-il croire que les pharmaciens sont responsables de tous les maux dans notre système de santé défaillant ? Nous, les pharmaciens, travaillons d'arrache-pied pour surveiller la thérapie médicamenteuse et assurer l'utilisation juste et adéquate des médicaments. Lorsque cela est possible, nous essayons de faire le tri dans la polymédication de certains patients et enlever des médicaments qui ne sont plus nécessaires. Nous validons que les médicaments prescrits sont sécuritaires et adéquats pour vous. Nous évitons plusieurs consultations chez le médecin ou des hospitalisations soit en conseillant des mesures non pharmacologiques soit en vous recommandant des médicaments de vente libre. Souvent, nous nous faisons juste rassurants en vous disant que c'est une situation temporaire et que ça va rentrer dans l'ordre. Nous conseillons gratuitement les patients qui se présentent à la pharmacie ou par téléphone. Nous répondons même aux questions de gens qui ont été dirigés vers nous par le 8-1-1! Ironique ? Nous tentons du mieux que nous pouvons, avec les moyens que nous avons, d'offrir un service rapide et de qualité. Ce n'est pas toujours facile. Certains patients se plaignent que c'est long à la pharmacie. Je peux les comprendre. Par contre, nous ne faisons pas attendre les gens de gaieté de cœur. Nous voulons juste assurer leur sécurité. Heureusement, la plupart des patients sont reconnaissants de notre travail.

Mais, je suis fatigué. Fatigué de courir partout pour continuer de servir les gens avec le sourire même s'il est rendu 20h30 et que je n'ai pas eu le temps d'aller souper encore. Fatigué de ne pas être reconnu à ma juste valeur par nos dirigeants. Je suis fatigué d'avoir l'impression que les pharmaciens doivent porter à eux seuls le fardeau de ces compressions.

Savez-vous qui va écoper de ces coupes ? Nous, les pharmaciens évidemment. Mais aussi vous et votre entourage. Pour continuer à donner le même service en ayant moins d'argent, les propriétaires doivent commencer à facturer des montants ici et là pour compenser. La caissière en avant de la pharmacie risque de perdre des heures à cause des heures d'ouverture diminuées. L'attente sera plus longue partout dans la pharmacie, car le propriétaire ne pourra pas payer une deuxième caissière, il ne pourra pas engager un technicien de laboratoire de plus pour servir les patients, il devra couper des heures de commis de plancher pour servir les patients, il devra couper les heures des cosméticiennes les soirs et les fins de semaine. Les pharmaciens n'auront plus le choix de faire attendre encore plus les patients pour les servir adéquatement. Ils n'auront pas plus le temps d'accueillir les étudiants en pharmacie en stage pour les former. Ce sont donc vos emplois, ceux de votre famille, de vos frères et sœurs, parents, enfants qui sont menacés. Les 2000 pharmacies au Québec emploient environ 41 000 personnes. Ce sont des PME importantes. Depuis 18 mois, au moins 1000 emplois ont été coupés. Des pharmacies ont fermé dans de petits villages.

Je vous écris en tant que pharmacien salarié. Ce n'est pas mon entreprise, mais j'ai peur pour mon travail et pour mes collègues de tous les départements. J'ai peur pour les services que je donne à mes patients. Je devrai en faire autant, sinon plus, avec moins de moyens à ma disposition. J'ai peur que la population se rende compte trop tard du saccage qui est en train de se produire.

En tant que professionnel de la santé, je suis accessible et dévoué pour votre bien-être. Mais je suis fatigué d'être traité de la sorte par notre gouvernement. Aidez-moi à continuer à vous servir avec le sourire. Contactez vos députés, les ministres, partagez ce message : il faut que les gens réalisent que ce n'est pas seulement l'affaire des pharmaciens propriétaires, mais l'affaire de TOUS ! Aidez-moi à continuer à vous aider.

Joël Lemelin, pharmacien salarié, Québec

Calendrier d'Évènements Beauté 2016

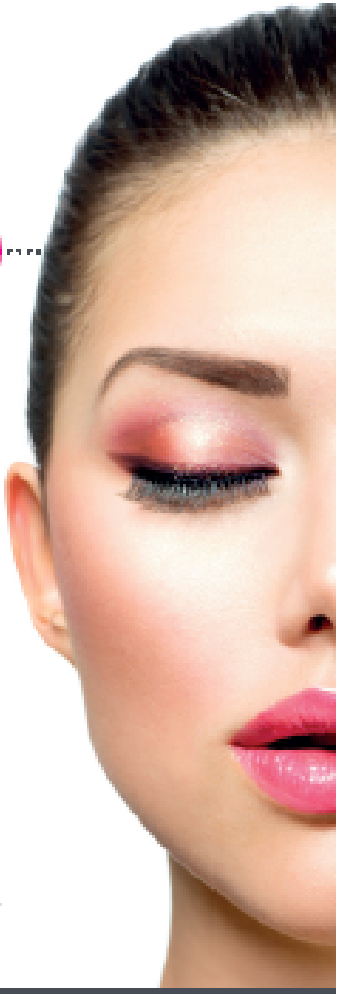

8 DÉCEMBRE 2016 · Soirée de filles

- Venez profiter d'une session maquillage et découvrir les nouveautés Marcelle et Annabelle.
- Des bouchées et un cocktail seront gracieusement offerts par les Miels d'Anicet!
- Courez la chance de gagner un panier cadeau.
- Nos cosméticiennes vous attendent en grand nombre !

SURVEILLEZ LES PROCHAINS FEUILLETONS POUR LE CALENDRIER D'ÉVÈNEMENTS 2017 !

Proxim

Camille Raby et Karolane Paquin

99, 12e Rue, local 105, Ferme-Neuve • 819 587-3411

Parc régional Montagne du Diable

Un parc pour s'évader

L'HIVER ÇA SE PASSE DANS VOTRE PARC!

NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE

- Les accès sont gratuits pour les 18 ans et moins.
- Location d'équipements et hébergement à moitié prix et location de ski classique gratuite pour les 18 ans et moins
- Location d'équipements et hébergement gratuits pour les 5 ans et moins

FACILE D'ACCÈS : À 10 MINUTES DU CENTRE DU VILLAGE

Carte de membre annuelle disponible pour vos activités préférées!

PAVILLON D'ACCUEIL LÉOPOLD-PAPINEAU AVEC TOUTES LES COMMODITÉS

ÉVÉNEMENT HIVERNAL À NE PAS MANQUER
28 janvier : Festival Ski et Raquettes, journée gratuite!

parcmontagnedudiable.com

LE DOLLAR DU VILLAGE

Pour un Noël féérique

Cadeaux pour tous les âges et tous les prix!

- *Tout pour le scrapbooking*
- *Jouets garçons & filles*
- *Vaisselle*
- *Verrerie*
- *Literie*
- *Cuisine, salle de bain*

Nous profitons de cette occasion du temps des fêtes pour vous remercier de votre encouragement tout au long de l'année. Nous vous souhaitons des beaux moments de festivités et de rapprochements avec ceux que vous aimez et une bonne santé pour bien profiter de ce que la vie offre de meilleur.

Que le feu crépite gaiement dans votre cheminée et que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année.

29, 6e Rue à Ferme-Neuve 819-587-2700

Tél. : 819-587-3902 Fax : 819-587-3475
Site Web : **www.clubmotoneigenorddelalievre.com**.
101 131 visites sur notre site web au 23 novembre 2016
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca

Achat des droits d'accès en prévente, rappel

Il ne reste que 3 jours pour faire l'achat de votre droit d'accès afin de profiter de la prévente et ainsi économiser 70 $. La date limite est le vendredi 9 décembre inclusivement. Veuillez noter qu'il est interdit par la Loi de circuler dans nos sentiers tant que vous n'aurez pas acheté votre droit d'accès et apposé votre vignette sur votre motoneige. Suggestion : Un droit d'accès à offrir en cadeau des Fêtes ferait sûrement la joie du motoneigiste.

Assurances

Selon la loi sur les véhicules hors route, tout propriétaire d'une motoneige doit contracter une responsabilité civile minimale de 500 000 $ pour les dommages causés à autrui. À l'achat d'un droit d'accès, vous détenez automatiquement une assurance de 1 000 000 $ au lieu de 500 000 $. Celle-ci vous couvre partout au Canada et aux États-Unis sur et à l'extérieur des sentiers. Vous pouvez augmenter cette assurance à 2 millions en allant sur le site de la FCMQ, onglet « Droits d'accès » - Assurances (Intact assurances). Pour les dommages corporels et matériels, vous devez contracter une assurance personnelle. Le droit d'accès ne couvre pas ces types de dommages.

Vous pouvez récupérer la portion assurance que vous payez sur le droit d'accès en remplissant et postant le formulaire à cet effet (copies blanches) ou via le site de la FCMQ, onglet « Droits d'accès » - Assurances (Intact assurances) – résiliation. Lors de la réception par la poste du renouvellement d'immatriculation de votre motoneige, prenez le temps de lire le contenu du feuillet fourni dans l'enveloppe ou visitez le site : saaq.gouv.qc.ca/immatriculation-VHR. Lisez également le Guide de distribution du Programme d'assurance Responsabilité civile d'Intact Assurance fourni avec le droit d'accès.

Carte des sentiers de motoneige

La carte des sentiers, format poche version 2016-2017, est maintenant disponible auprès des vendeurs de droits d'accès ou de votre club. Vous remarquerez que les sentiers locaux (couleur orange) sont maintenant numérotés.

Droits de passage

Nous remercions les nombreux propriétaires fonciers qui nous permettent de circuler sur leur propriété. Sans eux, le nombre de kilomètres de sentiers serait très limité et nous empêcherait de nous déplacer d'une municipalité à l'autre. Respectons leur propriété et demeurons dans les sentiers. Sortir du sentier pour circuler ici et là sur une propriété privée sans permission est passible d'une amende de 450 $ selon la Loi sur les véhicules hors route, V-1.2, article 55.1 codification 101.

BONNE SAISON DE MOTONEIGE

YO/mjl

Conseil de l'optométriste

Le diabète et les yeux

Il est très important de passer un examen oculo-visuel annuel lorsqu'on est diabétique, que ce soit de type 1 ou de type 2. L'optométriste doit faire un examen approfondi de votre rétine pour déceler toute anomalie des vaisseaux sanguins. Le risque de glaucome et de cataractes précoces est aussi plus élevé chez les personnes diabétiques.

Lors de votre examen, l'optométriste peut vous recommander une dilatation pupillaire, ce qui consiste à mettre des gouttes dans les yeux pour agrandir l'ouverture des pupilles, la partie noire au centre de l'iris. Après quelques minutes, votre vision commencera à être floue et vous serez plus facilement éblouis par la lumière. Les effets peuvent durer de 4-6 heures après l'instillation des gouttes. Cet examen permet de mieux observer les minuscules vaisseaux sanguins à l'intérieur de votre œil.

La rétinopathie diabétique survient lorsqu'il y a un écoulement de sang au niveau des vaisseaux de la rétine. Une glycémie stable réduit les risques de développer une rétinopathie diabétique, donc un bon contrôle de la glycémie est primordial. Votre optométriste peut faire un suivi conjoint avec votre médecin de famille en l'informant sur la présence ou non de rétinopathie.

Lors des premiers stades de la rétinopathie diabétique, seule une surveillance est requise. Lorsque la rétinopathie évolue, des traitements comme des injections ou du laser peuvent être nécessaires. Les traitements sont plus efficaces durant les premiers stades, d'où l'importance d'une détection précoce. D'autant plus qu'il n'y a aucun symptôme visuel dans les premiers temps!

Si elle n'est pas traitée, la rétinopathie diabétique peut causer une baisse importante de la vision, voire même la cécité. L'examen de la vue est couvert par la RAMQ pour toutes les personnes de 65 ans et plus et la dilatation est couverte pour les diabétiques. Soyez donc vigilants et consultez régulièrement votre optométriste.

Optique Expert | Ferme-Neuve

Optométriste Ophtalmologiste Opticien

OUVERT EN SOIRÉE JUSQU'À 20H LE MERCREDI !

Optique Expert Ferme-Neuve

102-99, 12e Rue, Ferme-Neuve, J0W 1C0

819 587-2525

Dre Myriam Savoie, Optométriste

Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur.
Examen de la vue · Lunettes · Verres de contact

CHAMBRE DE COMMERCE

FERME NEUVE

Rappel … acquisition d'une propriété en 2016

Dans l'objectif de favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire de Ferme-Neuve et, en guise de bienvenue, la Chambre de commerce sera heureuse de remettre un panier cadeau de produits locaux et de bons d'achat des commerces participants.

CRITÈRESD'ADMISSIBILITÉ

- *Tout nouveau propriétaire occupant d'une résidence principale sur fondation sur le territoire de Ferme-Neuve;*
- *Ne pas avoir payé de taxes sur une résidence à Ferme-Neuve avant l'achat de la maison;*
- *Propriété d'une valeur minimale de 75 000 $ (évaluation municipale) ou 75 000 $ et plus à l'achat.*

Pour avoir droit à votre panier d'accueil, vérifiez auprès de la Chambre de commerce si nous avons vos coordonnées (819-587-3882 poste 227 ou par courriel : ch.comm.fn@tlb.sympatico.ca) et ce, même si vous l'avez déjà fait… nous voulons être certains d'avoir *tous les participants*. La valeur approximative du panier se situe entre 600 $ et 1000 $ selon la bonne participation de nos commerçants. La remise du panier sera en février ou mars 2017.

Avis à la population de Ferme-Neuve

Chaque année, le conseil municipal détermine les dates de ses assemblées en décembre pour l'année suivante. Celles-ci ont lieu à compter de 19 h 30 et les membres du conseil recevront les citoyens dès 19 h pour discuter de tous les sujets qui les intéressent et/ou pour une rencontre en privé.

2017

16 janvier	**8 mai**	**11 septembre**
13 février	**12 juin**	**2 octobre**
13 mars	**10 juillet**	**13 et 20 novembre**
10 avril	**28 août**	**11 décembre**

Discours du maire

Comme chaque année, novembre signifie pour un conseil municipal, le dépôt de ce que l'on appelle communément le discours du maire. Dans les énoncés, on y retrouve l'image de la situation financière de votre municipalité au 1er novembre de l'année en cours. L'état des revenus et des dépenses y apparaît, surplus ou déficit, salaire de vos élus, ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000 $.

En ajout, vous trouverez pour chacun de nos services municipaux les principales réalisations de 2016 et certaines orientations pour l'année 2017.

Gilbert Pilote, maire

Avis

Le bureau municipal sera ouvert tous les mardis midi à compter du 17 janvier pour paiement des taxes municipales

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE
RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 OCTOBRE 2016

REVENUS	*BUDGET 2016*	*SOLDE au 31.10.16*	*PRÉVISION du 01.11 au 31.12.16*	*TOTAL*
Taxes Foncières	3 175 347	3 187 333	23 000	3 210 333
Paiement tenant lieu de taxes	320 070	323 429	10 000	333 429
Autres revenus de sources locales	420 320	410 985	80 503	491 488
Transferts inc. et con. Gouvernement	852 974	617 056	311 895	928 951
Total des REVENUS	4 768 711	4 538 803	425 398	4 964 201
DÉPENSES				***TOTAL***
Administration Générale	630 482	473 803	138 101	611 904
Sécurité Publique	406 734	346 311	40 025	386 336
Transport Routier	1 342 317	879 819	338 220	1 218 039
Hygiène du Milieu	654 629	519 800	71 001	590 801
Santé et Bien-Être	12 790	32 854	5 415	38 269
Aménagement et Urbanisme	516 988	461 978	43 322	505 300
Loisirs et Culture	701 939	509 004	145 406	654 410
Frais de Financement	108 362	77 825	0	77 825
Remboursement de la Dette	269 270	243 681	1 216	244 897
Activité d'Investissement	125 200	35 913	229 974	265 887
Total des DÉPENSES	4 768 711	3 580 988	1 012 680	4 593 669
Surplus (Déficit)	0			370 533

SALAIRE DES ÉLUS	Rémunération de base	Allocation dépenses		
Maire	15 396,46	7 698,23		23 094,69
Maire suppléant	56,32 $ par mois	28,16 $ par mois		
Conseillers (chacun)	5 132,15	2 566,08		7 698,23

Liste des contrats supérieurs à 25 000 $

Objet du contrat	Nom du fournisseurs	Montant
Concassage	2626-3350 Québec inc.	34 061 $
Remboursement de taxes	Agence de développement	78 833 $
Intérêts et capital règlement	Financière Banque Nationale	134 229 $
Remises	Fonds de solidarité FTQ	71 059 $
Assurances	Groupe Ultima	77 016 $
Électricité	Hydro-Québec	156 730 $
Assurances collectives	La Capitale Assurance-Gestion Patrimoine	93 119 $
Déneigement	Lacelle & Frères	514 615 $
Quote-part	MRC d'Antoine-Labelle	169 783 $
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	210 529 $
Déductions à la source	Ministère du Revenu du Québec	269 716 $
Entretien machinerie	Nortrax Québec inc.	63 811 $
Subvention	Parc régional de la Montagne du Diable	128 850 $
Déductions à la source	Receveur Général du Canada	108 906 $
Quote-part, bacs, collecte	Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre	305 559 $
Achat Calcium/Chlorure	Sel Warwick inc.	46 151 $
Inspection égout	Services Infraspec	41 072 $
Supra-Locaux 2014	Ville de Mont-Laurier	208 019 $
Achat d'une camionnette	Voitures usagées Mt-Laurier	34 764 $
	TOTAL	**2 746 823 $**

SERVICE DES LOISIRS

RÉALISATIONS 2016

❖ **Terrain multisports :**

- Installation d'une nouvelle clôture, acquisition de nouveaux buts et ajout de poussière de pierre.
- Construction d'un bâtiment pour l'entrée électrique.
- Remplacement de l'entrée électrique.
- Remplacement des abris des joueurs.
- Installation d'un garde-corps sur la scène Forex.

❖ **Centre sportif Ben-Leduc :**

- Ouverture du restaurant.
- Construction d'une remise-entrepôt derrière le centre sportif.
- Pose d'un nouveau couvre-plancher dans la salle du 2e étage.

❖ **Autres :**

- Installation d'un bloc sanitaire, tables et bancs au parc Rosina-Aubin-Piché.
- Réparation de la structure de bandes de la patinoire extérieure.
- Activités organisées :
  - Carnaval d'hiver
  - Festival du homard
  - Fête au village dans le cadre du Défi du Diable
  - Super Party des camionneurs
  - Terrain de jeux

PRÉVISIONS 2017

- Acquérir une brosse de nettoyage pour les bandes de la patinoire.
- Construire des nouvelles estrades au terrain multisports.
- Construire un local dans l'aréna pour l'entreposage de matériel, lequel servira également aux usagés de la patinoire extérieure.
- Entretien général de nos infrastructures. Ex : Terrain de tennis et multisports.
- Activités prévues :
  - Carnaval d'hiver
  - Festival du homard
  - Fête au village dans le cadre du Défi du Diable
  - Super Party des camionneurs
  - Terrain de jeux

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

RÉALISATIONS 2016

VOIRIE RURALE

- Désasphaltage montée Leblanc sur 5 km du km1au km 6.
- Réfection du 3e rang de Gravel sud et de la montée Baskatong incluant la réparation des fossés, ponceaux et sous-forme du chemin.
- Débroussaillage chemin Nibi à la pelle hydraulique sur 3 km.
- Débroussaillage des accotements sur l'ensemble du territoire.
- Remplacement de ponceaux 4e rang de Gravel (Bilodeau et Charron).
- Remplacement de ponceaux 5e rang de Wurtele (Marronni).
- Concassage de plus de 15000 Tm de matériel au dépôt de la montée Leblanc.

VOIRIE URBAINE

- Réparation de trottoirs sur la 12e Rue entre la 11e Avenue et la 12e Avenue.
- Réparation de trottoirs sur la 9e Avenue entre la 14e et la 15e Rue.
- Remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la 12e Avenue entre la 16e et la 18e Rue.
- Travaux de curage des réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires (selon le programme d'entretien).
- Aménagement du parc Rosina-Aubin-Piché, bases de béton pour recevoir les tables, bancs et le bloc sanitaire.
- Embauche d'une firme d'ingénieurs pour étudier certaines problématiques de notre réseau d'égouts et demander un certificat d'autorisation pour bouclage du réseau d'aqueduc et d'égouts sur les 4e Rue, 11e Rue et 13e Rue.

PRÉVISIONS 2017

VOIRIE RURALE

- Fin des travaux de réfection, rechargement et asphaltage du 3e rang de Gravel sud et de la montée Baskatong.
- Réfection et rechargement d'une partie du chemin montée Leblanc (3 km).
- Poursuite des travaux de débroussaillage sur le chemin Nibi.

- Réparation, remise à niveau et rechargement du 2e rang de Gravel (Anicet).
- Concassage de matériel au dépôt de la montée Leblanc.
- Remise en état et fermeture du dépôt de concassage du 5e rang de Wurtele.

VOIRIE URBAINE

- Rinçage du réseau d'aqueduc.
- Réalisation possible de travaux d'aqueduc et d'égouts dans les secteurs touchés par la demande de certification d'autorisation pour les bouclages des 4e Rue, 11e Rue et 13e Rue.
- Dépôt de l'étude sur la problématique d'égoûts dans le secteur (8e et 9e Avenue, 10e et 11e Rue) et rencontre-citoyens pour les suites à donner.
- Curage des réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires.
- Réfection de trottoirs sur la 9e Avenue entre la 15e et la 16e Rue.
- Réfection de trottoirs sur la 12e Rue entre la 20e et la 22e Avenue.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉALISATIONS 2016

En plus de notre travail quotidien d'intervention lors de sinistres sur le territoire des municipalités de Ferme-Neuve et de Lac-St-Paul, le service d'incendie de Ferme-Neuve a réalisé en 2016 d'autres tâches connexes dont en voici quelques exemples.

- Visite du poste de pompiers par des groupes de la maternelle et des garderies d'enfants accompagnés des professeurs, des responsables des garderies et des parents. Nous profitons de ces rencontres pour expliquer aux visiteurs les fonctions des équipements que les pompiers utilisent pour leur travail et nous informons les jeunes sur les méthodes préventives, et comment réagir lors d'un sinistre.
- Exercice d'évacuation des bâtiments plus à risque (Résidence Le Gîte, H.L.M., O.M.H. et visite des garderies). Lors de ces rencontres, nous faisons la vérification des systèmes d'alarme et discutons avec les usagés.
- Visite de résidences. Ex. Vérification des détecteurs de fumée.

PRÉVISIONS 2017

- Embauche d'un préventionniste à raison de deux (2) journées par mois afin d'aider à l'application des règles imposées dans le 2e schéma de couverture adopté par le conseil des maires, et visite de nos édifices à risques élevés.
- Attente de l'étude commandée par la M.R.C. d'Antoine-Labelle afin de trouver des solutions concrètes pour répondre aux exigences du ministère en termes de responsabilités municipales dans le domaine des incendies.

CLUB DES FUTURS ENTREPRENEURS
MRC D'ANTOINE-LABELLE

Jeunes en affaires
Ça peut aussi être TOI!

Tu as entre 16 et 30 ans ?
Tu es étudiant à temps plein au Cégep, au CFP, à l'université, ici ou ailleurs ?
Tu aimes l'entrepreneuriat et tu voudrais un jour avoir ta propre entreprise ?

Le Club des futurs entrepreneurs de la MRC d'Antoine-Labelle, c'est pour toi !

Deviens membre du Club et tu pourras :

- Développer ton potentiel entrepreneurial.
- Établir ton réseau de contacts.
- Enrichir ton curriculum vitae et tes expériences.
- Connaître les services d'aide aux entreprises de la région.
- Participer à des conférences, des colloques et des concours.

Suis-nous sur notre page Facebook clubfeMRCAL pour connaître les différentes activités organisées.

Pour plus d'information ou pour t'inscrire, contactes madame Isabelle Legault au 819 623-1545, poste 406 ou par courriel à clubfe@cldal.com.

TACAL

Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle

Saviez-vous que vous pouviez utiliser le transport scolaire pour vos déplacements ?

La Commission scolaire Pierre Neveu permet l'utilisation des places disponibles dans les véhicules scolaires. Le TACAL est responsable de la gestion de ce service. Pour bénéficier d'un transport sécuritaire et économique, voici le fonctionnement.

1. Au moins 2 jours ouvrables avant votre premier départ, présentez-vous à votre bureau municipal avec une pièce d'identité avec photo, afin de remplir votre formulaire de demande d'adhésion.
2. Après certaines vérifications, dont les antécédents judiciaires, nous vous appellerons afin de vous donner toutes les informations nécessaires pour vos déplacements.
3. Lors de votre appel, renseignez-vous sur le service de taxibus pour vos déplacements dans Mont-Laurier.
4. Présentez-vous à votre arrêt au moins 5 minutes avant l'heure de départ prévu.
5. Lors de votre embarquement, présentez votre carte d'adhésion au chauffeur et un billet de transport.
6. Le chauffeur vous assignera une place à l'avant dans un siège prévu pour vous. Merci de garder une distance respectueuse avec les élèves de l'autobus.
7. Le service de transport scolaire vous déposera au centre sportif Jacques-Lesage. Utilisez votre billet de transfert afin de bénéficier d'un déplacement gratuit en taxibus! N'oubliez pas de le réserver la veille de votre départ.

Pour plus d'information, appelez-nous au 819 623-5565 poste 2. Danielle est là pour répondre à vos questions.

Le Dépanneur

DÉPANNEUR 4 SAISONS

Anne-Marie Brunet, Prop.

416, 12e Avenue, Ferme-Neuve

Tél. (819) 587-3158 Tc. (819-587-4752

Vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

À l'achat d'un billet «Célébration 2017», courez la chance de gagner une cafetière à deux modes d'infusion : K-CUP ou café moulu

Nous sommes ouverts
le 25 décembre 2016
de 9h00 à 18h00
et
le 1er janvier 2017
de 9h00 à 18h00

CARNAVAL D'HIVER

20 au 22 janvier 2017

ORGANISÉ PAR

Municipalité de Ferme-Neuve

Comité des Fêtes de Ferme-Neuve

Dès la mi-décembre, nos duchesses vous offriront des billets de tirage pour gagner de très beaux prix. Encouragez-les. Nos commanditaires pour le tirage sont :

- Pourvoirie Le Rabaska Lodge
- Ferronnerie Meilleur RONA
- Marché José Leblanc IGA
- PJL Sports

Chevaliers de Colomb De Ferme-Neuve

Les Chevaliers de Colomb de Ferme-Neuve remercient la population de les encourager lors des collectes de fonds, la générosité de chacun a permis de faire des dons à des organismes et causes diverses dont :

$ Fabriques paroissiales de Mont-St-Michel, Ste-Anne-du-Lac et Ferme-Neuve.

$ Centre communautaire de Ferme-Neuve.

$ Fondation Martin Paquette

$ Paniers de Noël (Pompiers de Ferme-Neuve)

$ Maladie de Crohn

Montant des dons pour les années suivantes :

2013 :	3 850$
2014 :	3 254$
2015 :	2 047$

Michel Coursol, grand chevalier